



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Box/Boîte de Réception des
Soumissions
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Enlèvement et élimination de sols c Enlèvement et élimination de sols contaminés par du plomb Pennant Harbour West P	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC373-230330/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EC373-230330	Date 2022-06-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWJ-023-6223	
File No. - N° de dossier PWJ-2-45025 (023)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-07-19 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: LeBlanc (PWJ), Kristelle	Buyer Id - Id de l'acheteur pwj023
Telephone No. - N° de téléphone (506) 377-7458 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification No 001 à l'invitation à soumissionner

Titre – Enlèvement et élimination de sols contaminés par du plomb Pennant Harbour West Pennant, Nouvelle-Écosse

Cette invitation à soumissionner est par la présente modifiée afin de fournir les questions et réponses suivantes :

Q1.

Nous sommes intéressés par une visite du site. Le consultant doit-il assister à la réunion et l'analyse du sol est-elle disponible ? Nous avons besoin des concentrations afin de déterminer où le sol peut être éliminé.

R1.

Services publics et Approvisionnement Canada et le consultant seront présents si une visite du site est prévue.

Au fur et à mesure que le sol sera excavé, il sera placé dans des tas de 50 m³. Des échantillons composites de sol seront prélevés sur chaque tas pour l'analyse du plomb. Si la concentration de plomb est inférieure à 1 000 ppm, le sol peut être éliminé dans une décharge à N.-É.. Si la concentration de plomb est supérieure à 1 000 ppm, un échantillonnage du lixiviat sera effectué. Si l'analyse du lixiviat de plomb est supérieure à 5 mg/L, il faut éliminer le sol hors de la province. Si l'analyse du lixiviat de plomb est inférieure à 5 mg/L, l'élimination dans une décharge de la N.-É. est acceptable (NS Guidelines for Disposal of Contaminated Solids in Landfills). Les sections 7.0 à 7.2 du formulaire de soumission indiquent le tonnage estimé des matériaux à éliminer en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur de la province.

Q.2

Est-il possible de repousser la date d'achèvement ? Le contrat prévoit-il des pénalités si le projet n'est pas terminé à temps ?

R.2

SUPPRIMER : Section 01 32 16.19, Item 1.5 – Project Milestones

1.5 PROJECT MILESTONES

- .1 Project milestones form interim targets for Project Schedule.
 - .1 Property survey provided to Departmental Representative within 15 calendar days of Award of Contract date.
 - .2 Excavation completed within 45 calendar days of Award of Contract date.
 - .3 Substantial Completion within 60 calendar days of Award of Contract date.

INSÉRER: Section 01 32 16.19, Item 1.5 – Project Milestones

1.5 PROJECT MILESTONES

- .1 Project milestones form interim targets for Project Schedule.
 - .1 Property survey provided to Departmental Representative within 20 calendar days of Award of Contract date.
 - .2 Excavation completed within 60 calendar days of Award of Contract date.
 - .3 Substantial Completion within 75 calendar days of Award of Contract date.

SUPPRIMER: FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

INSÉRER : FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA) – **RÉVISÉ – 30 JUIN, 2022**

En ce qui concerne les retards dans le projet, veuillez-vous référer au lien suivant : [Section 5.R.R2860D - CG6 - Retards et modifications des travaux - Achatsetventes.gc.ca](#) . Le temps est un facteur essentiel pour ce projet. Une évaluation formelle de la performance de l'entrepreneur sera effectuée lorsque le projet sera terminé. Une partie de cette évaluation est liée au calendrier. L'évaluation de la performance restera dans le dossier de l'entrepreneur.

Q.3

Dans les exigences de formation, aucune mention de la formation à l'élimination du plomb n'est identifiée. Je suppose que ce sujet devrait être défini étant donné que l'excavation manuelle devra être effectuée. Le niveau de protection auquel les travailleurs doivent se conformer en ce qui concerne les respirateurs, les zones d'isolement et les EPI spécifiques est-il pris en compte ?

R.3

En ce qui concerne les exigences en matière de santé et de sécurité relatives à la suppression du plomb, il est de la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer la formation, les précautions, l'équipement de protection, etc. nécessaires pour effectuer les travaux en toute sécurité et protéger les travailleurs et les autres personnes des activités et des dangers du site, y compris la présence de plomb dans le sol. Tous les travaux doivent être effectués conformément aux exigences de la loi et du règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Nouvelle-Écosse. En plus, la section 01 35 29.13 - Health, Safety, And Emergency Response Procedures For Contaminated Sites (procédures de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les sites contaminés), identifie les exigences pour l'entrepreneur retenu de fournir un plan de santé et de sécurité comprenant une analyse des risques ou des dangers, la formation du personnel, l'équipement de protection individuelle, la surveillance et l'échantillonnage qui couvre toutes les activités de travail proposées. Il exige également le recours à un conseiller en santé et sécurité compétent et autorisé et à un hygiéniste industriel certifié, entre autres. Services publics et Approvisionnement Canada doit examiner le plan de santé et de sécurité et fournir des commentaires à l'entrepreneur retenu.

Solicitation No. - N° de l'invitation à soumissionner
EC373-230330/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.120816.005

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
PWJ-2-45025

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwj046
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification soit dans une enveloppe scellée transmise par la poste à l'adresse ci-dessus, soit par télécopieur au numéro (506) 851-6759 en veillant à ce qu'elle parvienne à la soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée ou sur le document transmis par télécopieur.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Kristelle LeBlanc
Courriel : Kristelle.leblanc@pwgsc-tpsgc.gc.ca
N° de téléphone: (506) 377-7458

Solicitation No. - N° de l'invitation à soumissionner
EC373-230330/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.120816.005

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
PWJ-2-45025

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwj046
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA) – RÉVISÉ – 30 JUIN, 2022

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Enlèvement et élimination de sols contaminés par du plomb, Pennant Harbour, West Pennant, Nouvelle-Écosse

SA02 NOM LÉGAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale:					
Nom Commercial (si applicable):					
Adresse:					
Téléphone:		Télécopieur:		NEA:	
Adresse courriel :					
Le Numéro d'organisation du Programme de sécurité des contrats (si requis) :					

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire sera formé entre le Canada et le soumissionnaire. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés à la section Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les **75 jours calendrier** à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

SA08 SIGNATURE

--	--

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

--

Signature

--

Date